

Image not found or type unknown



Peut on revenir en france apres un refus de carte de sejour

Par **Vy ngoc**, le **23/04/2011** à **12:30**

Bonjour,
J'ai fait une demande de titre de séjour à la préfecture après le retard de faire l'OFII (pendant les 3^{es} mois en France), j'ai été refusé le titre de séjour (malgré que j'ai pu faire le 1^{er} renouvellement). Par contre, j'ai pas reçu la lettre de refus (peut-être la poste a trompé mon adresse), donc je vais quitter la France après la date limite (1 mois).
Est-ce que je peux demander un visa de long séjour pour retourner en France ? (je suis en train de faire mes études en France mais pas encore valide cette année)
Cordialement

Par **mimi493**, le **23/04/2011** à **14:04**

Vous pouvez demander, rien ne dit que ça sera accepté